

LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION, LES ABUS ET LE HARCÈLEMENT SEXUELS DANS LE SECTEUR HUMANITAIRE

Note introductive du dossier de communication

AVANT-PROPOS DE M. FILIPPO GRANDI, CHAMPION DU COMITÉ PERMANENT INTERORGANISATIONS (CPI) POUR LA PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION, LES ABUS ET LE HARCÈLEMENT SEXUELS

La protection contre l'exploitation et les abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel constitue une priorité pour le Comité permanent interorganisations (CPI). En tant que responsables du CPI, nous avons accompli ces dernières années d'importants progrès dans l'amélioration de l'approche de prévention et de lutte contre les inconduites sexuelles dans le secteur humanitaire. Nous nous sommes engagés à diriger de façon visible les efforts visant à résoudre ce problème et à en suivre les résultats.

Depuis septembre 2019, que j'assume les fonctions de champion du CPI pour la protection contre l'exploitation et les abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel, je suis attentivement les principales initiatives indiquées dans le cadre des priorités de mon mandat consistant notamment à renforcer la prévention, multiplier des espaces sûrs et promouvoir l'exercice respectueux de l'autorité.

Je suis convaincu qu'en qualité de chefs de nos diverses organisations – et avec le soutien de nos équipes dirigeantes - nous jouons un rôle unique qui consiste à donner le ton en la matière. Il nous incombe de soulever la question des inconduites sexuelles à chaque moment opportun, notamment lors de nos déplacements en mission et dans nos échanges avec les collègues, les partenaires et les équipes-pays des Nations Unies.

Compte tenu de mon expérience au HCR, je peux affirmer que ces échanges avec les collègues, bien que difficiles, pourront contribuer à ouvrir des espaces pour une réflexion profonde et des actions concrètes. J'ai donc le plaisir de vous faire tenir ci-joint le dossier de communication. Nous formons le vœu que vos diverses équipes dirigeantes le trouvent utile pour entamer un dialogue virtuel ou en personne avec les collègues et les partenaires à travers le monde.

Les inconduites sexuelles n'ont pas lieu d'être dans le secteur humanitaire. J'exhorte chacune et chacun de vous à maintenir le cap et à porter ce message partout, afin de créer la différence.



Je vous remercie.

Filippo Grandi

Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION, LES ABUS ET LE HARCÈLEMENT SEXUELS DANS LE SECTEUR HUMANITAIRE

BUT

Le présent dossier de communication peut être utilisé comme support dans leurs équipes par les responsables et autres gestionnaires d'organisations, afin d'entamer un dialogue entre collègues sur les inconduites sexuelles. Le but visé est de s'attaquer à cette question difficile par le leadership, notamment par un message fort faisant comprendre que les agissements de cette nature n'ont pas lieu d'être dans nos organisations, et par l'exhortation de tous à réfléchir et à s'engager de façon active. Certes, le dossier avait été conçu pour un dialogue face à face, mais il peut être adapté pour des discussions en ligne.

GUIDE D'UTILISATION ET PRÉSENTATIONS

Le dossier est un outil destiné à faciliter le dialogue. Les séances de discussion doivent s'appuyer sur l'une des deux vidéos proposées. Il est conseillé aux responsables et autres dirigeants de visionner les deux vidéos avant de choisir celle à utiliser pour la présentation PowerPoint :

- **« Voix »** : Cette présentation est illustrée par une vidéo produite par le HCR afin de **susciter des débats sur la base de témoignages réels de victimes**¹. Même si la présentation PowerPoint comprend une version intégrée de la vidéo pouvant être utilisée hors connexion, nous vous fournissons également ici le lien vers [la vidéo «Voix »](#).
- **« Et si c'était vous ? »** : Cette présentation est illustrée par une vidéo interinstitutions² conçue pour **susciter la réflexion sur les situations d'inconduite sexuelle et faire comprendre que tout le monde peut user de son influence pour provoquer le changement**. Même si la présentation PowerPoint comprend une version intégrée de la vidéo pouvant être utilisée hors connexion, nous vous fournissons également ici le lien vers la [vidéo « Et si c'était vous ? »](#).

En fonction de la vidéo choisie, il y aura une légère différence dans la présentation PowerPoint. Toutefois, le fond et les messages principaux restent les mêmes.

Chaque présentation PowerPoint comprend une vidéo intégrée, une brève description du but visé par chaque diapositive, des notes du présentateur et des points proposés de débat. Les notes du présentateur et les points proposés de débat sont également disponibles en format Word.

Les deux présentations PowerPoint offrent une certaine flexibilité. En fonction du temps disponible et du domaine d'intérêt choisi, la présentation PowerPoint peut être utilisée en

¹ Nous utilisons le terme « victime » conformément à la terminologie employée dans le système des Nations Unies (notamment par le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes), même si nous reconnaissons que les victimes d'inconduite sexuelle sont aussi des survivant(e)s et que pour bon nombre, le terme « survivant(e) » a une meilleure connotation en termes de responsabilisation.

² Au départ, cette vidéo avait été produite par l'OIM. Par la suite, elle a été adaptée pour être utilisée dans le dossier didactique interinstitutions « Dire NON à l'inconduite sexuelle ».

totalité ou en partie. Dans sa totalité, chaque présentation dure environ une heure.

LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION, LES ABUS ET LE HARCÈLEMENT SEXUELS DANS LE SECTEUR HUMANITAIRE

CONTENU DU DOSSIER

Le dossier de communication contient un document distinct et deux lots de documents (le présentateur en choisit un en fonction de la vidéo retenue) :

1. La présente note introductive (document distinct).
2. Lot 1 : « Voix »
 - a. Présentation PowerPoint avec la vidéo « Voix » intégrée pour orienter les débats.
 - b. Version Word des notes du présentateur pour la vidéo « Voix ».
 - c. Principaux messages et concepts relatifs à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels, comme document de base pour le présentateur.
 - d. Définition des termes « exploitation et abus sexuels » et « harcèlement sexuel ».
 - e. Transcription de la vidéo « Voix ».
 - f. Explication des scénarios de la vidéo.
3. Lot 2 : « Et si c'était vous ? »
 - a. Présentation PowerPoint avec la vidéo « Et si c'était vous ? » intégrée pour orienter les débats.
 - b. Version Word des notes du présentateur pour la vidéo « Et si c'était vous ? »
 - c. Principaux messages et concepts relatifs à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels, comme document de base pour le présentateur.
 - d. Définition des termes « exploitation et abus sexuels » et « harcèlement sexuel ».
 - e. Transcription de la vidéo « Et si c'était vous ? »
 - f. Explication des scénarios de la vidéo.

PARTAGE

Nous vous remercions de bien vouloir nous dire ce que vous pensez de ce dossier de communication. Pour toute question ou observation, veuillez vous adresser à Diane Goodman (goodman@unhcr.org), Coordonnatrice principale pour la prévention et la lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels.